



L'année a commencé, comme à son habitude, par la chandeleur à la salle des sociétés. Innovation, c'est une de nos sociétés locales - le "Karaté Do Riviera" - qui a proposé de nous régaler avec ses crêpes sucrées / salées. A noter un très beau succès !

Notez dans vos agendas la date du 30 avril pour notre assemblée générale, qui se tiendra comme d'habitude maintenant à 19h00 dans la salle des sociétés. À l'issue de cette assemblée générale, MM. Alexandre Valloton (ABA-GEOL SA) et Martin Von der Aa, garde forestier des communes de Veytaux et Villeneuve, proposeront une conférence consacrée aux ouvrages de protection actuellement installés sur le chemin de l'Eau et sur les hauts de Grandchamp, ainsi qu'aux travaux d'entretien réalisés dans nos forêts protectrices.

C'est une grande année pour notre commune, puisqu'elle accueillera la Fête au village les **4 & 5 septembre 2026**.

👑 "VEYTAUX – FÊTE & LÉGENDES" ✂️

D'ici là, réservez déjà une première date dans vos agendas
Le **samedi 2 mai 2026** aura lieu notre repas de soutien

🍷 Un grand banquet dans la tradition médiévale 🏰

Le prix est fixé à **CHF 100.00 par personne**. Inscrivez-vous directement au Greffe, ou alors simplement sur notre **site internet** "www.proveytaux.com/repas-de-soutien".

Les **apéros du marché** reprennent déjà le **samedi 28 mars prochain**, avec le comité de la Fête au village à votre service.

Concernant le **prochain marché aux fleurs**, un formulaire de **réservations** et de **précommandes** sera mis à disposition à **partir du 20 avril**, afin de vous permettre de réserver les plantes souhaitées à l'avance. Quant aux autres manifestations organisées tout au long de l'année, vous les retrouverez sur notre **site internet**, dans la rubrique "**Agenda**". N'hésitez pas à le consulter afin de ne manquer aucun de nos événements.

Enfin, nous sommes toujours à la recherche de **membres actifs** et de **bénévoles** souhaitant consacrer un peu de leur temps libre au sein de notre **association villageoise**.

Pascal Mason - Président

Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB - INSTAGRAM



ACTIVITES ET MANIFESTATIONS A VEYTAUX

Chaque **vendredi** : pétanque ou cartes

14.04 Gi-gong au fil des saisons

16.04 Atelier Revêt

20.04 Gymnastique douce

21.04 Billet électronique, se déplacer sans cash

23.04 Dansez Bachata, vivez Chachacha

28.04 Atelier informatique

29.04 Danse LibreLine

06.05 Tricot'on, time

07.05 Mölly, les quilles Suédoises

12.05 Gi-gong au fil des saisons

18.05 Gymnastique douce

19.05 Arnaques au quotidien

20.05 Danse LibreLine

26.05 Atelier informatique

28.05 Dansez Bachata, vivez Chachacha

09.06 Gi-gong au fil des saisons

09.06 Tango le ♥ de Buenos Aires

11.06 Atelier Revêt

15.06 Gymnastique douce

16.06 Bain de ☀ au petit port de Veytaux

17.06 Dîner des saveurs soupes de saison

23.06 Atelier informatique

25.06 Dansez Bachata, vivez Chachacha

Annoncez votre présence au Greffe au 021/966.05.55

QR agenda e-Book :



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent
de belles Fêtes de Pâques !*



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 36/ mars 2026

BILLET DE LA SYNDIQUE

Aider, soutenir, être à l'écoute de la population : tels sont les rôles attribués à nos autorités, qu'elles soient législatives ou exécutives.

Le Conseil communal a déposé, à plusieurs reprises, des motions et interpellations mettant en lumière certaines prestations susceptibles de venir en aide à la population. La Municipalité, quant à elle, y répond en édictant des règlements, en veillant à leur juste application ainsi qu'à l'égalité de traitement entre toutes et tous. Le but n'est clairement pas d'arroser sans distinction, mais bien d'aider celles et ceux qui en ont réellement besoin, en complément des prestations déjà prévues par la région sociale.

Le personnel du greffe restera à disposition pour renseigner les ayants droit sur les différentes prestations offertes par ces règlements, une fois ceux-ci adoptés.

Cette édition du Veytausien arrive avec les premiers rayons du soleil qui annoncent le début de la floraison des arbres, le réveil de la nature et le retour des couleurs dans nos paysages. Après les mois d'hiver, cette période invite à profiter des extérieurs, à se retrouver et à redécouvrir la richesse de notre cadre de vie. Elle marque également un temps de renouveau, propice aux projets, aux initiatives locales et aux moments de partage qui font vivre notre belle commune.

En mon nom ainsi qu'au nom de la Municipalité, je vous souhaite à toutes et tous une belle période printanière et pascale.

Christine Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 23 mars dernier, le Conseil communal de Veytaux a accepté 1 préavis déposé par la Municipalité, à savoir :

- relatif au règlement concernant le subventionnement d'un abonnement annuel de transports publics (préavis 19/2025)

Le Conseil communal a décidé, selon l'article 69 du règlement du Conseil communal de Veytaux, de renvoyer le préavis relatif à la réfection du Quai Alfred Chatelanat (préavis n° 20/2025).

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à 20h00 le **lundi 4 mai 2026**.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

PAROISSE RÉFORMÉE DE MONTREUX-VEYTAUX

Les beaux jours arrivent et la paroisse réformée de Montreux-Veytaux se réjouit particulièrement de célébrer le **dimanche 14 juin à 10h15 un culte interculturel et oecuménique** à la chapelle de Veytaux, avec Pierre Loup, diacre, et Dominique Makumbi, pasteur de l'Église de la Source Intarissable. Venez nombreux profiter d'un moment de convivialité chaleureux et suivi d'un apéritif.

En cas d'urgence, le **ministre de garde est joignable au 021 553 07 80**.

La newsletter vous tient informés de toutes les activités, ainsi que le site internet : <https://www.eerv.ch/region/riviera-pays-denhaut/montreux-veytaux/accueil>



Copyright C. Albakes, EERV

ÉCOPOINTS : LES INCIVILITÉS AUTOUR DES POUBELLES SE MULTIPLIENT

De nombreuses incivilités liées au dépôt de déchets encombrants ont été constatées à l'écopoint situé sous l'auto-route.

Des déchets ont notamment été abandonnés en dehors des conteneurs ou déposés de manière non conforme, ce qui nuit à la propreté du site ainsi qu'à la qualité du tri.

Nous rappelons à chacune et chacun l'importance de respecter les consignes d'utilisation de l'écopoint afin de maintenir cet espace propre et accessible à tous. Il est demandé de déposer les déchets dans les conteneurs appropriés et de ne rien laisser au sol.

Pour les déchets qui ne peuvent pas être déposés à l'écopoint, il est possible de se rendre à la déchetterie de Chailly ou de profiter des déchetteries mobiles organisées régulièrement.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre sens des responsabilités.



APRES UN EFFONDREMENT, LE SENTIER DES GROTTES FERMÉ AU PASSAGE

Suite à des mouvements de roches observés à l'intérieur de la grotte, probablement liés à la fonte du glacier interne, les grottes devront être fermées pour une durée indéterminée, pour des raisons de sécurité.

Une surveillance sera mise en place afin de suivre l'évolution de ces mouvements et de déterminer les mesures nécessaires pour sécuriser le site.

Nous précisons que le passage extérieur sera ouvert après les contrôles printaniers d'usage. **Seul l'intérieur de la grotte reste fermé.**



UN CONTAINER « GASTROVERT » BIENTÔT INSTALLÉ À VEYTAUX

En phase de test, un container Gastrovert destiné à la collecte des déchets verts sera installé dans la Commune de Veytaux prochainement.

Ce container sera situé à l'angle de la Rue Bonivard et de l'Avenue des Falquières, en dessous de l'Hôtel Masson.

Son ouverture se fera au moyen de la carte d'accès à la déchetterie. Des sacs compostables « Ok Compost » seront également mis gratuitement à disposition de la population.



UNIHOCCY CLUB DE VEYTAUX (UHCV) - RECRUTE

Vous cherchez un sport dynamique et technique, où l'esprit d'équipe est primordial ? Alors rejoignez l'UHCV !

Le club, lancé en début d'année 2025, compte déjà une dizaine de membres — hommes et femmes de tous niveaux — et participe activement à la vie du village depuis sa création. Non seulement lors des traditionnels Jeudreidis, mais aussi en relançant la tradition de la Mi-Été et en proposant un événement inédit en octobre : le Bal d'Halloween.

D'un point de vue compétitif, leur objectif est de continuer à participer à des matchs amicaux avec d'autres clubs de la région et de prendre part aux tournois amateurs organisés en Romandie, voire plus loin !

Alors, si la perspective de rejoindre une équipe impliquée et compétitive vous motive, n'hésitez pas à les rejoindre, que vous ayez 16 ans ou plus, que vous soyez un garçon ou une fille, et peu importe votre niveau !



Contactez-les sur les réseaux ou rejoignez-les directement sur place !

Entraînements : le mercredi soir, de 19h45 à 21h45, à la salle de gym de Veytaux (hors vacances scolaires)

@unihockey_club_veytaux / Tél : 079/915.32.25

PAROISSE DE MONTREUX - VEYTAUX - GROUPE DES AÎNÉS « LES RAYONS DE SOLEIL »

Convivialité - Amitié - Conférences - Découvertes - Discussions
14h30 au Centre paroissial d'Etraz, Rue du Marché 10 à Montreux
chaque premier jeudi du mois



Jeudi 7 février 2026 : 'La Norvège et ses églises en bois debout', avec François Rusillon.

Jeudi 5 mars 2026 : 'Voyage et pèlerinage à Rome', présentés par Hans-Peter Grindisch.

Jeudi 2 avril 2026 : 'Une histoire du sel dans la région d'Aigle' avec Eric Bolomey.

Jeudi 7 mai 2026 : 'Donner du sens à l'essentiel'. Moment de partage avec Thierry Lenoir.

Jeudi 18 juin 2026 : Excursion. Attention : elle aura lieu le 3ème jeudi de juin !
 Le programme suivra en temps utile.



Entrée libre, collecte à la sortie. Bienvenue à tous !

En cours d'année vous trouverez toutes les informations sur les activités dans le journal 'Réformés' ou sur le site de la Paroisse de Montreux-Veytaux : montreux.eerv.ch

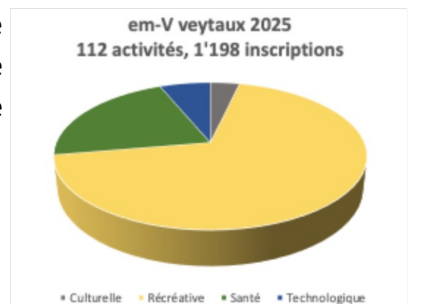
THEY D'UNION - RAPPORT POUR L'ANNÉE 2025

En 2025, 149 participants ont assisté, régulièrement ou ponctuellement, à une ou plusieurs des 112 activités proposées à l'espace multigénérationnel de Veytaux (They d'union), pour un total de 1'198 inscriptions.

Ces animations rencontrent un franc succès auprès de la population veytausienne mais également auprès des habitants des communes alentours. Pour rappel, le planning trimestriel des animations est disponible en tout temps sur le site internet de la Commune et auprès de l'Administration communale.

N'oubliez pas de vous inscrire en appelant le 021/966.05.55

ou par mail à greffe@veytaux.ch



LA RAMBERTIA – RECHERCHE D'UNE RESPONSABLE DU JARDIN ALPIN

La Rambertia, jardin alpin situé aux Rochers-de-Naye à 2025 m d'altitude, recherche un-e botaniste, horticulteur-trice ou passionné-e de flore alpine pour assurer la responsabilité du jardin. Dédié à la mémoire d'Eugène Rambert, ce jardin privé est entretenu par la Société du Jardin Alpin de la Rambertia. Accessible en train depuis Montreux, il est ouvert du 15 juin au 15 octobre selon la météo.

Tâches principales

1. Inventaire des plantes au fil de la saison.
2. Récolte, séchage et étiquetage des graines.
3. Rédaction de l'*Index seminum* et envoi aux jardins botaniques partenaires.
4. Entretien général du jardin (principalement désherbage).
5. Organisation de visites guidées sur demande.

Un groupe de bénévoles soutient la personne engagée, celle-ci, reçoit un défraiement annuel.

Contact

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

1. Julien Brunschwig, président – 078 852 22 62 – julien.brunschwig@brunschwig.swiss
2. Bertrand Nanchen, vice-président – 079 211 14 06 – bertrandnanchen@gmail.com